



Mai / Juin 2018

Le Frontalier

Municipalité de Lacolle

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Animation
LB Production

24 juin 2018
Chalet des loisirs

13h - Ouverture du site
Jeux gonflable
Tour escalade araignée
EuroBungy
Bassin d'eau avec bateau
Tyrolienne plus de 100 pieds

17h discours patriotiques
19h Spectacle –Tara et les dragons
20h30 Keven Chouinard et son band
22h Feux d'artifices
22h30 Trip à Quatre avec invitée
Pamela Boyer – la Voix 6

Histoire de héros

Florent Guay
Electricité Inc.

IGA FETENATIONALE.QUEBEC

axion

la Fête nationale Québec

Québec

La Fête nationale du Québec reconnaît l'apport de ces héros de notre histoire, mais ne prétend pas représenter toutes les femmes et tous les hommes dont la mémoire doit être honorée.



Visitez aussi :



Samedi 9 juin 2018

<http://fetedesvoisins.qc.ca/>



Les inscriptions pour l'été 2018 sont en cours
Vos choix!

Centre de plein air
l'Estacade
64, 13^e Avenue
Saint-Paul-de-l'Île-aux-
Noix

Parc Régional St-
Bernard
219, rang St-André
Saint-Bernard-de-
Lacolle

La municipalité offre une ristourne jusqu'à
concurrence de 200.00\$ (portion CAMP DE JOUR).

FÊTE FAMILIALE - 1^{ER} JUILLET 2018

En l'honneur Canada en Fête et la signature de l'Armistice
July 1st - family fun day - To celebrate Canada Day



FILIALE 11 - LÉGION ROYALE CANADIENNE &
LE CORPS DE CADETS 2698 SIEUR DE BEAUJEU



INVITATION À TOUS - VENEZ VOUS AMUSER EN FAMILLE
JOURNÉE D'ACTIVITÉ GRATUITE DE 10H30 À 15H30
You are invited to join us for free activities with your family

AU PARC G.H. MURRAY SITUÉ EN ARRIÈRE DE LA LÉGION
At the G.H. Murray Park located behind the Legion hall
14 rue LARAMÉE à LACOLLE

JEUX GONFLABLES ET JEUX ORGANISÉS POUR LES JEUNES et ADULTES
Inflatable games and organized games for children and adults
L.B. PRODUCTION et LES CADETS

MAQUILLEUSES / MAKE-UP

HOT-DOGS, BREUVAGES / HOT-DOGS, BEVERAGES

TIRAGE DE PLUSIEURS PRIX DE PRÉSENCE, votre présence est requise
draw will be held for those who are present including a bicycle

VENEZ EN GRAND NOMBRE
COME ONE, COME ALL

En cas de pluie, la fête aura lieu au Centre Léodore Ryan, 10 rue Ste-Marie
In case of rain, the celebration will be held at Leodore Ryan Center, 10 Ste-Marie street

La municipalité en bref

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3, rue du Collège
Téléphone : 450-515-8050 p. 4640
biblio@lacolle.com

Heures d'ouverture

Mardi : 17h30 à 20h00

Jeudi : 16h00 à 18h00

Samedi : 9h00 à 11h30

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

10, rue Ste-Marie
Téléphone : 1-800-361-7620
<https://saaq.gouv.qc.ca>

Heures d'ouverture

Lundi au Vendredi : 9h00 à 17h00

Jeudi : 9h00 à 20h00

ÉCOCENTRE LACOLLE

8, rue du Parc Industriel
Téléphone : 450-246-2521
www.compo.qc.ca

Heures d'ouverture

Mercredi au Vendredi : 8h00 à 17h00

Samedi : 9h00 à 16h00

VIRAGE NUMÉRIQUE



Vous recevez un tout nouveau format du bulletin municipal d'information « Le Frontalier ». Nous vous invitons à vous inscrire par courriel à info@lacolle.com pour obtenir votre version ou visiter notre site Internet : www.lacolle.com. Aucun envoi postal ne sera effectué, seulement quelques copies papier seront disponibles au bureau municipal.

INFO SÉCURITÉ INCENDIE



RÈGLEMENT 2012-0120

PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Les feux extérieurs autorisés doivent être faits à partir :

- D'un foyer de conception commerciale
- D'un foyer de maçonnerie



urbanisme@lacolle.com

- **Règlement 2008-0085 – ARTICLE 48 – relatif à la sécurité des piscines résidentielles**

Étant donné qu'il y a plusieurs normes à respecter quant à la sécurité des piscines résidentielles, nous invitons la population à se renseigner auprès de la Municipalité de Lacolle avant d'effectuer l'installation d'une piscine, qu'elle soit hors-terre ou creusée.

- **Règlement de zonage 2008-0085 - ARTICLE 53 - CONSTRUCTIONS TEMPORAIRES**

Les abris d'hiver pour automobiles sont autorisés durant la période comprise entre le 1^{er} octobre et le 30 avril de l'année suivante.

- **Règlement 2002-0022 article 13 – relatif aux nuisances**

Nous vous rappelons que l'entretien des terrains vacants doit être effectué aux dates énumérées ci-dessous :

entre le 1^{er} et le 10 juin - entre le 10 et le 20 juillet - entre le 20 et le 31 août

La municipalité de Lacolle souhaite sensibiliser le plus grand nombre de citoyens possible à prendre les mesures nécessaires afin de contrer le fléau qu'est l'herbe à poux (**que votre terrain soit vacant ou non**). L'arrachage de cette herbe contribue à réduire les quantités de pollen dans l'air sachant que de tous les allergènes saisonniers connus au Québec, l'Ambrosia (l'herbe à poux) est l'un de ceux ayant le plus d'impact et de conséquences sur la santé publique.

- **Règlement 2017-0164 (RM-420) concernant le bruit**

Il est défendu de faire usage de cloches, de sirènes, de sifflets, de carillons, de microphones, d'amplificateurs, de tout appareil reproducteur de son ou de tout autre objet causant un bruit insolite entre 22h00 et 6h00.

Il est défendu de faire usage, entre 22h00 et 6h00, de tout appareil ou instrument muni ou non d'un moteur causant un bruit qui importune les voisins. (Cet article ne s'applique pas sur les terres destinées à l'agriculture au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.)

Il est défendu d'actionner le moteur de tout véhicule, roulant sur des roues ou sur chenilles, alors stationnaire, à une révolution susceptible de causer un bruit de nature à troubler la tranquillité et la paix publiques.

Le conseil va de l'avant en 2018 avec deux grands projets attendus par la population depuis longtemps : le remplacement des conduites souterraines d'aqueduc et d'égout de la rue Beaulieu et la réfection d'éléments du Centre Léodore-Ryan.

La demande de la Municipalité pour des emplois étudiants ayant été acceptée, elle accueillera cet été cinq étudiants. Notons que le conseil a réglé également des dossiers en litige depuis quelques années.

Au niveau de la **sécurité publique**, la Municipalité participe à l'étude en vue d'évaluer la possibilité de regrouper des services de sécurité-incendie. Elle a aussi obtenu une subvention lui permettant d'acquérir des équipements d'intervention hors-route.

Quant aux **travaux publics**, les employés municipaux ont débuté les travaux saisonniers concernant les bornes fontaines, les bouches d'égout et rempliront sous peu les nids de poule. Le conseil souhaite que les préposés aux travaux publics se consacrent à l'entretien et à la réfection des rues et trottoirs et c'est pourquoi il a octroyé un contrat d'entretien et tonte des pelouses et terrains municipaux.

L'eau potable et le traitement des eaux usées sont de première importance pour le conseil et c'est pourquoi il a ordonné l'installation d'enregistreurs électroniques de débordement des eaux usées.

La Municipalité connaît actuellement un regain au niveau de la construction d'habitations et de la rénovation. Le conseil suit de près tous ces dossiers et deux conseillers participent activement aux réunions du comité consultatif d'urbanisme. Des projets domiciliaires sont sur la table à dessin de même que la révision de notre réglementation d'urbanisme.

Dans la foulée de l'exercice budgétaire en début d'année, le conseil a procédé à la révision des tarifs de la Municipalité pour différents services et de sa politique de location du Centre Léodore-Ryan de même que du Chalet des Loisirs. Il est à noter que la Municipalité soutient les organismes communautaires que ce soit par une contribution financière, une exemption de taxes foncières ou une subvention au loyer.

Le conseil est très actif et constamment à la recherche d'idées et de financement afin de réaliser celles-ci. Ainsi, la Municipalité participe, avec les municipalités riveraines du Richelieu, au projet touristique de Station nautique. Elle participe également, avec d'autres municipalités de la MRC du Haut-Richelieu, au projet Circuits d'exercice qui se concrétisera prochainement.

Le processus de révision de la **Politique Municipalité amie des aînés** est amorcé et, très prochainement, la Politique familiale sera révisée. De plus, le conseil soutient la Fédération des loisirs à l'occasion de la Fête nationale le 24 juin prochain, une tradition à Lacolle et une belle façon de débiter l'été.

Le conseil agit comme maître d'œuvre de la première **Fête des voisins à Lacolle**. Le conseil a invité tous les organismes à se joindre à l'organisation de cet événement rassembleur visant le rapprochement, la solidarité et la cordialité entre les membres d'une communauté. Le conseil vous invite chaleureusement à ce rendez-vous.

De plus, la municipalité est à la signature de la nouvelle convention collective des employés municipaux. Prenez-note que dès la mi-mai 2018, le bureau municipal aura un nouvel horaire. Soit du lundi au jeudi de 8h00 à 17 heures, fermé de midi à 13 heures et le vendredi de 9 heures à midi. Cet horaire sera effectif tout le long de l'année.

Le conseil est fier du bilan de ses premiers six mois, il travaille pour vous, dans la transparence, avec respect et en toute intégrité. Le conseil vous invite à participer à l'assemblée mensuelle et à vous informer, après tout c'est votre municipalité !

Loisirs, Cultures et Événements

LEVÉE DE FONDS au profit de l'École St-Joseph de Lacolle

Une rose pour la fête des mères

Les 12 & 13 mai 2018

À la station-service HARNOIS

De 10h00 à 15h00

Au coût de 6\$ chacune.

Souper Spaghetti
Le samedi 2 juin 2018
Au centre Léodore-Ryan
Deux services : 17h ou 19h
Billets en vente auprès
des élèves

NOTRE BUT EST D'ACHETER UN MODULE POUR LES ENFANTS.

GRENIER AUX TROUVAILLES
(Partage sans Faim)

Groupe d'Achat des Frontières

Ouvert à tous, rencontres d'informations :

Jeudi le 17 mai 2018 à 19h00

Mercredi le 23 mai 2018 à 15h30

Café-causerie

Quand : le 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois

Où : au Grenier aux Trouvailles (2^e étage) 8a

Van Vliet Heure : 10h00

Les Kuiztots

Atelier de cuisine du Grenier aux
Trouvailles pour les jeunes de 7 à 12 ans.

Où? À la Maison des Jeunes de Lacolle

(89 de l'église)

Quand? Samedi le 26 mai de

10h00 à 15h00

Coût ? GRATUIT

Inscription obligatoire

ACTIVITÉS pour MEMBRES et NON MEMBRES

BINGO: tous les lundis soir: 19h
Vente de garage: 19 et 20 mai 2018
9h à 16h
Tournoi de crib: samedi 9 juin 2018,
12h30, 10\$

Exposition de photos de nos héros
le 24 juin 2018 au Chalet des Loisirs.

Conférence le jeudi 24 mai 2018 à 14h
sur l'insurrection patriote de 1838,
la conférence est au local de la SHLB



Nos services



Dîner communautaire, les mardis :

- 29 mai 2018
- 19 juin 2018

- transports accompagnement médicaux et sociaux;
- popote roulante livre des repas santé et chauds les mardis et jeudis;
- 2 intervenantes visitent les aînés qui en font la demande;
- À tous les mercredis prélèvement sanguin. Le CLSC est présent de 7 :00 heures à 8 :30 heures. La population doit être avisée de se présenter avant 8 :30 heures.



- Tout le mois de mai, vente d'arrangements floraux créés par les membres (2\$ à 6\$)
- Pour les personnes intéressées, il est possible de s'inscrire en tout temps pour le projet Alpha-Skype (formation en alphabétisation par le biais de Skype)
- Nous prenons, dès le 15 mai, de nouvelles inscriptions pour les ateliers de formation en alphabétisation, en francisation et en informatique.

Mai 2018						
dim.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
30 FERMÉ !	1 Libre	2 choco choc	3 Peinture sur Toile	4 Discussion Art de rue	5	6
7 FERMÉ !	8 Café Causerie	9 Libre	10 Smoothies	11 *avec popcorn NETFLIX	12	13
14 FERMÉ !	15 Jeux de Société	16 Conseil Jeunesse	17 Libre	18 Atelier Cuisine	19	20
21 FERMÉ !	22 Kahoot!	23 Libre	24 Resto Iceberg	25 QUARTIER DIX30 CINEPLEX	26	27
28 FERMÉ !	29 Libre	30 Atelier Discussion	31 Tournois de Pools			

Les activités sont seulement recommandées

BOUGER

JOUER

chemin d'API
Action - Participation - Implication

ACTIVITÉS DANS
LES PARCS
POUR LES FAMILLES

9H30 À 11H30

TOUTE L'ANNÉE, LES PREMIERS ET DERNIERS JEUDIS DE CHAQUE MOIS
BEAU TEMPS, AU CENTRE LÉODORE-RYAN, LACOLLE
MAUVAIS TEMPS! GRATUIT & SANS INSCRIPTION!

Bingo Été 2018

Tous les mercredis
du 2 mai au 29 août 2018

Au centre Léodore-Ryan
Ouverture des portes à 17h00
Cantine sur place
Moitié-Moitié

ADHÉSION - COURT DE TENNIS

TARIFICATION : Gratuit
(Résident et non-résident)

Dépôt de 50.00\$ remboursable à la fin
de la saison lors du retour de la clé.

Inscription au bureau municipal

VENTE DE GARAGE

19-20-21 mai 2018

Sans demande de permis